



La cheffe de projet du futur Parc naturel périurbain du Jorat apprécie l'aspect pluridisciplinaire et humain de sa mission, en lien étroit avec la forêt.

Alain Douard

LES PARCS ET LA LOI

Le financement de la création du Parc naturel périurbain du Jorat – un budget d'un peu moins de 2 millions de francs sur quatre ans – est financé pour moitié par la Confédération sur la base d'une convention de prestations. Les communes et le Canton, en tant que propriétaire forestier, assument le quart du budget. Le solde est assuré par la part cantonale de la politique des parcs. Une ordonnance fédérale définit la taille minimale, les objectifs et le mode de financement des différents types de parcs d'importance nationale.

Ordonnance sur les parcs d'importance nationale

www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20071162/index.html

Sophie Chanel

Alain Douard | *Un pied en ville, un autre à la campagne, cette ethnologue est actuellement en mission dans le Jorat, en contact étroit avec les milieux forestiers.*

Un parc naturel périurbain est en gestation dans la plus grande forêt d'un seul tenant du Plateau suisse, le Jorat vaudois. Sophie Chanel est cheffe de ce projet qui doit aboutir en 2019. Vaste périmètre, grande association, petite équipe opérationnelle: dans la classe transformée en bureau de Villars-Tiercelin (VD), Sophie Chanel, ethnologue, est entourée par Maxime Rebord, responsable des animations, et d'un ou d'une stagiaire, poste occupé pour l'instant par Mélanie Annen, biologiste.

«L'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* a privilégié la solution d'une équipe restreinte; nous faisons appel à des spécialistes, urbanistes, forestiers, biologistes, etc., pour les questions relevant de leurs compétences», explique Sophie Chanel.

Fille de charpentier, elle a déjà fait ses armes chez Prométerre, l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Une ethnologue à la tête d'un projet de parc naturel semble surprenant. Au moins pour le profane. En réalité, au-delà de ses dimensions environnementales et techniques, un parc est avant tout un projet pour

la population. «Sa réalisation implique de multiples acteurs, dont la participation doit être coordonnée. L'objectif est aussi d'offrir de la visibilité au projet. Les animations proposées par *Jorat, une terre à vivre au quotidien* y pourvoient déjà.»

Le cœur du parc s'étendra sur 400 à 500 hectares de forêt (l'équivalent d'un carré d'environ 2 km de côtés) et de sites naturels aux alentours de la route des Paysans; le tracé du périmètre définitif est en cours. Le projet concerne 13 communes politiques et quatre triages ou groupements forestiers sur trois arrondissements. Le parc inclura principalement des zones forestières qui seront placées en réserve intégrale. Des représentants du secteur forestier siègent dans chacune des commissions en place.

Protéger et accueillir

L'ethnologue évolue en terrain d'autant plus familier qu'à la mission de protection du parc s'ajoutera une fonction d'accueil et d'information de haute importance. Le Parc naturel périurbain du Jorat jouxtera

l'agglomération lausannoise que les prévisions voient accueillir 80 000 habitants supplémentaires jusqu'en 2030. Ses alentours reçoivent 1,5 million de visiteurs par an qu'il s'agit de canaliser, au moins un peu, et d'informer. «Pas question d'interdire l'accès au parc, assure Sophie Chanel. Mais il y aura des points d'accueil et d'information pour accueillir le visiteur local ou d'ailleurs. Les patrimoines naturels et culturels seront valorisés et les enjeux environnementaux de cet espace forestier vulgarisés.»

Moins de récolte, plus de prestations

La mise en réserve des forêts entraînera une diminution de la récolte de bois mais le parc offrira d'autres possibilités de travaux sylvicoles aux équipes forestières. «Et une vitrine pour mettre en évidence les méthodes d'exploitation particulièrement respectueuses de la forêt et de l'environnement qui prévalent en Suisse», termine Sophie Chanel. ■

Informations
www.jorat.org

LA FORÊT

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois fondée en 1947.
Paraît 11 fois par an.
ISSN 0015-7597

Editeur

 **ForêtSuisse**
Association des propriétaires forestiers

Président: Daniel Fässler
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction/Administration:

Rosenweg 14
CH-4501 Soleure
T +41 32 625 88 00
F +41 32 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch

Rédacteur en chef:
Fabio Gilardi [fg]
fabio.gilardi[at]foretsuisse.ch

Rédacteurs:
Alain Douard [ad]
alain.douard[at]foretsuisse.ch

Ferdinand Oberer [fo]
ferdinand.oberer[at]waldschweiz.ch

Walter Tschannen [wt]
walter.tschannen[at]waldschweiz.ch

Reto Rescalli [rr]
reto.rescalli[at]waldschweiz.ch

Annonces:

Gassmann Media SA
chemin du Long-Champ 135
CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 83
service[at]gassmann.ch

Abonnements:

Maude Schenk
maude.schenk[at]foretsuisse.ch

Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.-
Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes.
Prix à l'unité: Fr. 10.-

Tirage:

1635 ex. [REMP / CS septembre 2016]

Mise en page:

Valérie Perrenoud-Oriental [resp.]
Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

Impression:

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

La reproduction des articles n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire.



imprimé en
suisse

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse.

CET ARTICLE EST TIRÉ DE

Le mensuel suisse de la forêt et du bois

LA FORÊT



Oui, je m'abonne à LA FORÊT [onze numéros par an]

Entreprise

Nom / Prénom

Profession

Rue

NPA / Lieu

Téléphone / Courriel

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne sur www.laforet.ch